

Préparation de rentrée 2020 dans le premier degré en Charente-Maritime

Le CDEN – conseil départemental de l'éducation nationale – s'est réuni mercredi 6 mai 2020 sous la présidence de Monsieur Nicolas Basselier, Préfet de Charente Maritime, afin de préparer de la rentrée scolaire 2020. Suite aux travaux du comité technique spécial départemental du 6 avril 2020, Madame Annick Baillou, Directrice académique de Charente Maritime a présenté le contexte général des effectifs scolaires du département et les priorités qui ont conduit aux propositions d'ouvertures et de fermetures de classes.

Malgré une perte prévisionnelle de 823 élèves, le département a obtenu une dotation supplémentaire de 28 postes qui va permettre dans le contexte exceptionnel de la crise sanitaire, la mise en œuvre des trois grandes mesures gouvernementales que sont le dédoublement des grandes sections en écoles maternelles de l'Education prioritaire, la limitation des grandes sections, des CP et des CE1 à 24 élèves dans les écoles du département et la création de postes pour l'école inclusive. Une grande attention a été portée à la ruralité en ne prononçant aucune fermeture de classe dans les communes de moins de 5000 habitants sans l'accord des élus. Le cadre général ainsi défini permet l'amélioration des conditions d'enseignement partout sur le territoire de Charente Maritime pour une meilleure réussite des apprentissages des élèves. Le projet de carte scolaire permet une amélioration nette du taux d'encadrement départemental, maintenant inférieur à 23 élèves en moyenne.

Après examen de l'évolution des effectifs des écoles, 20,5 postes ont été fermés, 47 ouverts. Le reliquat de 1,5 poste permettra les ajustements techniques des prochaines instances qui se tiendront en juin puis en septembre. L'ensemble du projet a reçu un vote favorable du CDEN.

Les mesures de fermetures concernent les écoles de La Tremblade Sablière maternelle, Saint-Georges de Didonne, Chaniers élémentaire, Marsilly élémentaire. Un poste SESSAD ainsi que la fermeture de 13,5 postes de maîtres supplémentaires font aussi partie des mesures de fermeture.

Les mesures d'ouvertures de classes ont été prononcées pour les écoles de Courçon élémentaire, Benon Ferrières en RPI, Saint-Ouen d'Aunis primaire, Andilly Sérigny élémentaire, Salles-sur-Mer, Saint-Médard d'Aunis primaire, Sainte-Soulle Usseau, Sainte-Soulle Les grandes rivières, Dompierre-sur-Mer Paul Eluard élémentaire, Esnandes maternelles, Lagord maternelle, Nieul-sur-Mer Chobelet élémentaire, Nieul-sur-Mer Devaud, Ars en Ré et Loix en RPI, Angoulins Prévert élémentaire, La Jarne maternelle, Puilboreau maternelle, Saint-Georges-du-Bois élémentaire, Surgères Ronsard maternelle, Rochefort Herriot élémentaire, Dolus d'Oléron maternelle, Le Grand-Ville Saint-Trojean en RPI, Saint-Pierre d'Oléron élémentaire, Beaugeay Moeze Saint-Froult en RPI, Chaniers maternelle, Corme Royal élémentaire, Saintes Lemercier élémentaire, Saint-Ciers Saint-Thomas de Conac en RPI, Pons Aubigné. Les ouvertures sur la Ville de La Rochelle concernent les écoles Berthelot élémentaire, Descartes élémentaire, Beauregard primaire,

Bouchet élémentaire, Doumer élémentaire, Pape Carpentier maternelle.

Les dédoublements en grande section en éducation prioritaire concernent les écoles maternelles de La Rochelle Condorcet, Claude Nicolas, Laleu et Guillet.

Deux postes sont ouverts dans le cadre du plan autisme, un référent numérique pour l'école inclusive ainsi qu'un poste RASED à dominante pédagogique font aussi partie des mesures d'ouvertures.

Contact Cabinet de Madame la Directrice Académique de Charente-Maritime :

Laurent DELAUME – Adjoint à la Directrice académique – 05 16 52 68 56 – laurent.delaume@ac-poitiers.fr

Lucile VANDEBROUCK – Directrice de Cabinet - 05 16 52 68 07 – lucile.bandedbrouck@ac-poitiers.fr

Anthony AZNAR – Secrétaire de Cabinet - 05 16 52 68 02 - dasen17@ac-poitiers.fr

